
Séjours en Italie annulés

Tribune de Genève, 28.2.2020

● Pas de chance pour les élèves qui devaient se rendre en mars en Lombardie, en Vénétie et au Piémont! Le Département de l'instruction publique (DIP) vient d'annoncer aux établissements concernés qu'il convenait d'annuler les séjours programmés dans ces régions. Environ cinq classes, en tout quelques dizaines d'élèves, sont concernées. «Nous appliquons les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique», explique le porte-parole du département. Pierre-Antoine Preti.

L'interdiction des voyages sera réévaluée en fonction de la situation. À terme, des déplacements dans d'autres régions d'Italie pourraient aussi être in-

terdits, mais pour d'autres raisons, comme la fermeture sur place des lieux culturels, indique-t-il.

La France applique d'autres mesures. Ainsi, tous les enfants, collégiens, lycéens qui ont effectué un séjour en Lombardie et Vénétie «ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée». Ils doivent rester à la maison au moins quatorze jours.

Le DIP n'envisage pas une telle mesure. Quant aux appels des parents inquiets aux écoles, ils sont aiguillés vers les numéros d'urgence mis en place par la Confédération.

Marc Bretton